



**Assurance R.C.P.**

GROUPAMA

Caisse régionale d'assurances Mutuelles Agricoles Paris Val-de-Loire  
161 avenue Paul Vaillant Couturier  
94258 Gentilly Cedex

**Garantie financière:**

GROUPAMA

Assurance-crédit & Caution  
132 rue des Trois Fontanot

92000 Nanterre

Woustviller le, 18 février 2020

## **NOTICE D'INFORMATION LES VOSGES DU NORD – DU 17 AU 24 MAI 2020**

Le séjour est ouvert exclusivement aux adhérents de l'Association « Namasté », inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2020 avec assurance IRA.

Nombre de participants maximum : 11

Date : du 17-05 au 24-05-2020

Déplacements : voitures personnelles avec co-voiturage

### **PROGRAMME**

8 jours de randonnée en moyenne montagne en itinérance. 5 à 7 heures de marche journalière. Portage affaires de la journée. Voiture assistance assurant le transport des bagages.

### **HEBERGEMENT**

L'hébergement sera assuré dans des hôtels 2\* en chambre double, en demi-pension (hors boissons).

### **COUT DU SEJOUR**

Le coût du séjour est fixé à 585 € par personne, en demi-pension.

### ***Ce prix comprend :***

La demi-pension, du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit-déjeuner du dernier jour.

L'accompagnement des randonnées. Les taxes de séjour.

### ***Ne sont pas compris :***

Les frais de co-voiturage - Woustviller-Wissembourg et Le Donon-Woustviller. Les dépenses personnelles. Les boissons. Les casse-croûtes pour le midi. D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

L'assurance-annulation facultative.

### **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions sont prises à partir de ce jour et jusqu'au 15 mars. Un premier chèque de 300 € sera encaissé de suite et le second de 285 €, le 30 mars 2020.

Tous les règlements se font à l'ordre de l'Association « Namasté ».

### **DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS**

Le départ se fera à Wissembourg et le retour s'effectuera du Donon.

### **CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION**

Annulation faite après le 31 mars 2020 : la totalité du montant du séjour sera due à l'association.

### **RECOMMANDATIONS**

Pour les randonnées, il suffit d'être bien entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à la veste coupe-vent, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, trousse de secours personnelle ...

Possibles modifications des étapes quant à dame météo.

La Responsable

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de Randonnée Pédestre  
64, rue du Dessous des Berges – 75013 Paris N° IM075100382

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.